

RAPPORT MORAL 2012

samedi 16 février 2013

Cette année 2012 a permis l'évolution de notre association : avec la stabilisation de notre fonctionnement et le maintien des 2 producteurs de 2011 (avec un nouveau produit : les œufs), l'intégration de 2 nouveaux producteurs (Porc et fromage de chèvre) et l'obtention d'une salle municipale (plus spacieuse) pour nos distributions.

1. Le bureau et les adhérents

Suite à l'AG annuelle du 10 mars 2012, un bureau a été élu :

Président : Nicolas THEVENOT,
Trésorier : Xavier DAVADANT,
Secrétaire : Christine ROLLE,

L'ensemble des membres de l'AMAP formant le Conseil d'Administration (CA).

Le nombre d'adhérents à l'AMAP en 2012 était de 39 personnes (25 en 2011).

2. Les productions et quelques chiffres

Les 4 producteurs 2012 de l'AMAP :

Maraîchage : légumes de saison et quelques fruits

Producteur : F-O Trombetta

certification AB : licence Ecocert

Volailles :

Producteur : F-O Trombetta

certification AB : licence Ecocert

Lapin :

Producteur : F-O Trombetta

certification AB : non

Œufs :

Producteur : F-O Trombetta

certification AB : licence Ecocert

PdT

Producteur : Raphael GIRARD

certification AB : licence Qualité France

Agneau

Producteur : Raphael GIRARD

certification AB : licence Qualité France

Porc :

Producteur : Cédric BOMMENEL

certification AB : En réflexion sur Nature & progrès

Fromage de chèvre :

Producteur : Cécile Picker

certification AB : En réflexion

Les 39 adhérents ont réalisé 87 contrats avec les producteurs (27 pour les légumes, 18 pour les œufs, 11 pour la volaille, 15 pour les PdT et 16 pour les fromages de chèvre) et une dizaine de commandes ponctuelles (dont 1 cde de cassis, 1 de fève et petit-pois, 1 de noix, 1 de cerise, 1 de chapon de Noël, 1 d'agneau, 2 de porc).

Soit en volume :

4 760 kg de fruit & légumes (sur 41 semaines)

103 poulets, 12 pintades, 2 chapons, 2 lapins

808 boîtes de 6 œufs (sur 40 semaines)

23,5 kg d'agneau (3 colis + des abats)

480 kg de PdT

95,5 kg de cochon (15 colis)

940 fromages de chèvre (de différent affinage)

En CA :

pour La ferme de Velan (Paniers + cde ponctuelle + volailles + lapins + œufs), environ 15 500 € (dont 11 826 € de maraichage)

pour La ferme du Cèlas (PdT + Agneau), environ **1 075 €** ;

pour Cedric BOMMENEL (cochon), environ **1 270 €** ;

pour La ferme du Cougoir (fromage de chèvre), environ **1350 €** .

3. Les activités

3.1. Les distributions

Les distributions ont commencé le lundi 16 avril 2012 au CFFPA et nous avons fini l'année dans la salle des aînés à la maison de pays. Nous tenons d'ailleurs à remercier ces deux structures pour leur prêt de salle à titre gracieux.

3.2. Les animations

En 2012, la majorité des rassemblements se sont fait autour d'événements conviviaux et propices aux rencontres des producteurs et de leurs entreprises, ainsi qu'entres adhérents et AMAPs.

3.2.1. Les Visites de ferme

Deux visites de ferme ont été organisées : le 5 mai 2012, une visite de type SPG (Système Participatif de Garantie) a eu lieu sur la ferme de Cédric BOMMENEL et le 19 janvier 2013, une visite / pique-nique sur la ferme du Cèlas en commun avec l'AMAP de Caron (84).

Ces visites permettent de renforcer la confiance, d'améliorer les échanges et de mieux comprendre les contraintes et les modes de travail des producteurs.

3.2.2. Les événements

La semaine sans pesticide

Le 24 mars 2012, dans le cadre d'une action menée par la mairie de Nyons, l'AMAP tenait un stand au coté de la Biasse paysanne et d'autres institutionnels sur le thème de la suppression de l'utilisation des pesticides. Cette présence a permis une meilleure visibilité auprès de la population nyonnaise et une reconnaissance par la mairie.

Le forum des associations

Le 6 septembre 2012, l'AMAP tenait un stand sur le forum biennal des associations de Nyons. Cette présence a permis une meilleure connaissance et reconnaissance dans le nyonnais et auprès des autres associations de solidarité, mais surtout il a permis le recrutement de 3 nouveaux adhérents.

3.2.3. La rencontre interAMAP

Nous avons participé le 26 mai 2012 à la visite SPG du nouveau maraicher (Gaël Bertrand) de l'AMAP de Taulignan et à une soirée ciné-débat autour de la projection de documentaire réalisé par Alterdrôme sur le thème des démarches solidaires, écologiques et citoyennes.

Ces rassemblements ont permis de tisser du lien avec d'autres AMAPs et d'échanger sur leurs manières de fonctionner.

3.2.4. La communication

En dehors du fonctionnement du blog et de la participation à quelques réseaux d'informations locaux (ensemble-ici, blog de la mairie de Nyons...), l'AMAP a participé à une émission de Radio M le 22 octobre 2012 dans le cadre de la journée contre le gaspillage alimentaire et les solutions que peuvent apporter les AMAP en développant l'économie locale.

L'ensemble des AMAP du territoire du Pays "Une autre Provence" ainsi que l'ensemble des points de vente collectifs se sont réunis pour l'édition d'une carte et d'un site internet faisant la promotion des démarches de distribution et de commercialisation de productions locales.

3.3. Les partenariats

En partenariat avec l'AMAP de Taulignan, nous continuons de proposer aux amapiens des commandes groupées de produits andalous, mais cette activité n'est plus portée par l'AMAP.

4. L'implication des adhérents

Un certain nombre de remarques de 2011 sont toujours d'actualité :

Notamment, l'inscription à l'avance sur les permanences de distribution et la fourniture des sacs pour la distribution suivante...

Rappel : *L'AMAP ce n'est pas qu'un panier.*

Le temps passé à ces tâches est du temps qui ne peut pas être mobilisé ailleurs !!!

Ma volonté de président avec cette AG est d'améliorer l'implication de chacun et de repartir de manière plus équitable et plus transparente les actions liées au fonctionnement de notre AMAP, l'existence et la pérennité de notre AMAP en dépend !

5. La communication interne

En 2012, nous avons utilisé 3 canaux de communication :

- La liste de diffusion par mail pour la plupart des sujets (notamment ceux nécessitant une réponse des adhérents ou à délai d'implication court) ;
- Le blog (sous utilisé en 2012) ;
- Parfois des documents visibles à côté de la feuille d'émargement lors de la distribution des paniers le lundi soir.

L'AMAP dispose maintenant de 2 tableaux sur lesquels seront notés le contenu du panier et les informations utiles.

6. La promotion

6.1. La semaine sans pesticide et le forum des associations

Cf. ci-dessus

6.2. La presse et le net

Une interview en direct sur radio M et des brèves sur le site ensemble-ici et sur le blog des asso de la mairie de Nyons.

6.3. Le bouche à oreille

Enfin, il ne faut pas négliger le bouche à oreille de chacun des adhérents et sympathisants pour transmettre et recruter autour d'eux.

7. Le matériel

En 2012, l'AMAP a acquis deux jeux de 30 paniers, de nombreux matériels : 2 caisses, 6 bassines, 2 tableaux, 1 multiprise + 1 rallonge électrique, un grand couteau, 1 balais + 1 pelle, 1 balais brosse + serpillère, etc.

8. Le réseau régional : Alliance RA

Une adhésion par adhérent a été souscrite auprès d'Alliance RA (5€/pers) qui recouvre une assurance personnelle lors des distributions et des visites de ferme, un travail d'essaimage de la démarche AMAP et un accompagnement par les animateurs (ex : visite SPG).

9. Conclusion

Le bilan de cette année est positif : l'AMAP a continué de se développer (augmentation du nombre d'adhérents, nouveaux producteurs, reconnaissance...).

Je souhaite que l'année 2013 soit porteuse d'une nouvelle dynamique pour la poursuite de l'aventure.